



**NATIONS
UNIES**

UNEP/PP/INC.4/L.2



**Programme
des Nations Unies
pour l'environnement**

Distr. limitée
25 avril 2024

Français
Original : anglais

**Comité intergouvernemental de négociation chargé d'élaborer
un instrument international juridiquement contraignant
sur la pollution plastique, notamment dans le milieu marin
Quatrième session**

Ottawa, 23–29 avril 2024
Point 3 e) de l'ordre du jour

**Questions d'organisation : ordre du jour provisoire de
la cinquième session**

**Projet de décision relatif à l'ordre du jour provisoire de
la cinquième session du comité intergouvernemental de
négociation chargé d'élaborer un instrument international
juridiquement contraignant sur la pollution plastique,
notamment dans le milieu marin**

Présenté par le Président

Le comité intergouvernemental de négociation,

Rappelant l'article 3 de son projet de règlement intérieur, qui s'applique provisoirement à ses travaux, selon lequel le comité examine le projet d'ordre du jour provisoire de sa session suivante, le révisé selon qu'il juge nécessaire et convient de le transmettre pour adoption à sa session suivante,

Transmet le projet d'ordre du jour provisoire ci-après pour adoption à sa cinquième session :

1. Ouverture de la session.
2. Élection des membres du Bureau.
3. Questions d'organisation :
 - a) Adoption du règlement intérieur ;
 - b) Adoption de l'ordre du jour ;
 - c) Organisation des travaux.
4. Élaboration d'un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique, notamment dans le milieu marin.
5. Questions diverses.
6. Adoption du rapport de la session.
7. Clôture de la session.